



Document d'information tarifaire



Nom du prestataire de compte : Crédit Agricole du Morbihan

Intitulé du compte : Compte de dépôt PARTICULARS

Date : 01 janvier 2023

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le barème tarifaire 2023 – « Principales conditions tarifaires 2023 ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc.) [Crédit Agricole en Ligne Particuliers]	Gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail	Gratuit
Tenue de compte	Par mois 2,50€ Total des frais annuels 30 €
Commission d'intervention	Par opération 8 € Plafond mensuel 80 €
Paiements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	<ul style="list-style-type: none">En agence vers un compte détenu au Crédit Agricole du MorbihanEn agence vers un compte détenu dans une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole ou au LCLEn agence vers une autre banque que le Crédit Agricole du MorbihanPar internet (vers Crédit Agricole du Morbihan ou autre banque)
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Par opération
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Par opération

Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 976 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris

Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [MasterCard ou Visa à débit immédiat]	Par an 44,80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [MasterCard ou Visa à débit différé]	Par an 44,80 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [L'autre Carte]	Par an 17,64 €
Retrait d'espèces (cas d'un retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	Par opération à partir du 4 ^{ème} retrait 1 € mensuel
Autres services	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SécuriCompte Plus]	Par mois 2 € Total des frais annuels 24 €

Offre groupée de services	Frais
<p>[Essentiel] (offre groupée la plus commercialisée*) comprenant :</p> <p>Gestion du compte</p> <ul style="list-style-type: none"> . Tenue de compte . Service d'alerte par SMS : Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement . E-relevé mensuel <p>Commission d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> . Commission d'intervention : 1 commission par an <p>Moyens et opérations de paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> . Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) [Mastercard Standard] ou [Visa Classic] . Envoi de la carte en pli simple à la demande du client . Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS) . Frais de refabrication de la carte perdue ou volée . Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent) . Emission et réception d'un virement Instantané SEPA . Frais par paiement d'un prélèvement SEPA . Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA . Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA 	Par mois 10 € Total des frais annuels 120 €

Crédit Agricole du Morbihan - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : Avenue de Kéranguen - 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 022 976 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 Paris

- . Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client
- . Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur
- . Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque de banque par an

Retrait d'espèces par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre

- . Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale du Morbihan
- . Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
- . Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte au moyen de la carte incluse dans l'offre

- . En euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Assurance de la Banque au Quotidien

- . Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCompte Plus

Merci pour l'Info (version numérique)

- . Accès aux services de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » : 2 demandes par an
- . Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- . Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique.

* offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédents la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.

Informations sur les services supplémentaires

Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)

Services	Frais
. Commission d'intervention	Par opération 8 €
. Frais d'émission d'un chèque de banque	Par opération 14,75 €